

Colloque « Le citoyen et la décision publique »

16 et 17 juin 2014

Message de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

Monsieur le Président de la Commission nationale du débat public,
cher Christian Leyrit,
Mesdames et Messieurs,

J'aurais été heureuse de participer à vos travaux comme je l'avais initialement prévu mais la finalisation de la loi de programmation sur la transition énergétique et le nouveau modèle énergétique français, que je présente demain matin au Conseil des Ministres, m'en empêche et vous comprendrez que je m'y consacre pleinement.

Je tenais néanmoins à vous saluer.

Je tenais aussi à vous dire toute l'importance que j'attache aux thèmes dont vous avez débattu durant ces deux jours, à la démocratisation des controverses scientifiques et technologiques et, plus largement, du débat citoyen et de la décision publique.

Je crois profondément et de longue date aux vertus d'une démocratie qui reconnaisse aux citoyens le pouvoir de participer plus directement aux choix qui les concernent.

Je ne crois pas à la pertinence et à l'efficacité des décisions monopolisées par des cénacles d'experts et par le petit nombre de ceux qui se croient seuls autorisés à trancher pour les autres.

Ces convictions, je les ai mises en pratique dans la Région Poitou-Charentes que je présidais, en y créant des budgets participatifs et des conférences de citoyens tirés au sort.

Je me souviens de la première conférence citoyenne que nous avons mise en place en 2008 pour évaluer l'efficacité des actions de la Région contre le changement climatique.

Je me souviens de la pertinence des observations de ces citoyens de tous âges et de tous milieux, que l'on dit non sans condescendance « *profanes* », et qui se sont appropriés les enjeux climatiques, pourtant pas faciles, ainsi que les mécanismes de l'action régionale, dont ils n'étaient pas familiers.

Et je me souviens fort bien de la vingtaine de préconisations qu'ils ont construites au terme d'auditions contradictoires et de délibérations nourries : nous nous en sommes directement inspirés pour mieux orienter et enrichir nos politiques publiques régionales.

Dans les fonctions qui sont aujourd'hui les miennes, je crois plus que jamais qu'agir juste, ce n'est pas seulement écouter, ce n'est pas seulement consulter, c'est aussi partager – selon des règles claires et sans confusion des places ou abdication de sa propre responsabilité – ce qu'il ne faut pas craindre d'appeler le pouvoir de décider.

J'ai d'ailleurs lu avec beaucoup d'intérêt le compte-rendu détaillé des débats du Comité citoyen qui s'est, en 2013, penché sur l'évolution possible et la diversification nécessaire de nos sources d'approvisionnement en énergie.

Et j'entends bien, pour l'action que je conduis à la tête du Ministère de l'Ecologie, continuer à m'appuyer sur cette capacité d'expertise et cette force de proposition citoyennes dans le cadre d'une démocratie participative énergétique dont je souhaite le développement dans tous les territoires et qui m'apparaît comme un facteur essentiel de dynamisation de notre démocratie entendue dans son sens le plus large.

La création de la Commission nationale du débat public fut, en son temps, une avancée importante.

Je me réjouis que son président soit sensible à de nouvelles formes de participation citoyenne. Le sondage réalisé à l'occasion de votre colloque montre à quel point les Français en ont soif, quoiqu'ils ne soient pas toujours convaincus que leur avis puisse être réellement pris en compte et peser.

Pour vous le dire franchement, je crois que beaucoup ne sont pas dupes de ces simulacres de concertation pour la forme, sans conséquences opérationnelles, à quoi se réduisent encore trop souvent des démarches que l'on taxe hâtivement de « participatives ».

Je crois en revanche que lorsque les règles du jeu sont claires, lorsque les conditions d'une délibération informée et de qualité sont réunies, lorsque tout n'est pas déjà ficelé à l'avance, et lorsque des comptes francs sont ensuite rendus aux citoyens qui acceptent de donner de leur temps et de s'impliquer dans une démocratie authentiquement participative, alors l'action publique gagne en légitimité et en efficacité.

J'observe aussi, et vous êtes du nombre, cher Christian Leyrit, que cette manière de voir et de faire compte de nos jours de plus en plus d'adeptes et je m'en réjouis.

Nous avons besoin, pour avancer dans cette voie, du regard des chercheurs et de leurs analyses d'expériences conduites sous différentes latitudes, qui nous aident à désenclaver notre propre réflexion.

Nous avons besoin de leurs questions parfois dérangeantes qui nous aident à nous remettre en cause et à faire mieux.

C'est pourquoi, à défaut d'avoir pu être des vôtres, je puis vous assurer que je serai très attentive au compte-rendu de vos débats et aux conclusions de vos travaux.

Je vous remercie.